

Rédiger et faire vivre son document unique

↳ Présentation générale

Une entreprise disposant de plus d'un salarié a l'obligation d'établir un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Le document unique a pour vocation d'établir, lister et comptabiliser les risques des salariés dans le cadre de leurs activités. Derrière cette réglementation réside le principe de prévention des risques en entreprise.

↳ Public concerné

- Professionnels (viticulteurs)
- Salariés qualifiés



↳ Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription rempli et signé auprès de l'organisme de formation

↳ Objectif de formation

Cette formation rédaction du document unique vise à comprendre comment établir et rédiger le document unique de l'exploitation

↳ Prérequis

Etre en charge du personnel ou de l'application réglementaire en entreprise

↳ Objectifs pédagogiques

- Etre capable de comprendre la réglementation concernant le code du travail pour l'employeur et le salarié.
- Identifier les unités de travail et les risques de l'exploitation.
- Etre capable de hiérarchiser les risques professionnels de son exploitation.
- Savoir écrire son DUERP.
- Etre capable de mettre en place des mesures d'amélioration des conditions de travail, de santé, de sécurité.

Contacts

Responsable de l'action

Florence Hivert

Responsable
Formation Continue
Pôle Viticulture /
Agriculture
florence.hivert@mfr.asso.fr

Compétences

Contenu de la formation

- Présentation et explicitation détaillée du code du travail notamment les articles L4121-1 à L4121-5.
- Obligation de moyens à obligation de résultats.
- Mise en place d'une politique de prévention et en comprendre la raison.
- Présentation des exploitations.
- Méthodologie générale pour la rédaction du DUERP avec exemples.
- Méthodologie de hiérarchisation des risques.
- Réfléchir à un échéancier de mise en place d'amélioration et savoir les prioriser.
- Travail individuel sur le DUERP.

Validation

- Questionnaire à choix multiples
- Bilan
- Attestation de formation

Evaluation de l'action

- Evaluation de la prestation de formation par les stagiaires :
- « à chaud » : bilan avec tour de table et enquête de satisfaction
 - « à froid » : enquête de satisfaction

Lieux / Durée/ Coût

MFR du libournais - 2 tour blanche 33230 LES EGLISOTTES	14 heures 20€/heure/personne
--	---------------------------------

Moyens pédagogiques

- Formateurs qualifiés, intervention d'un conseiller en prévention de la MSA
- Support de formation spécifique (fiches DUERP)

Méthodes pédagogiques

Diaporama, retour d'expérience, étude de cas.

Modalités pédagogiques

Apports de connaissances réglementaires, travail sur support informatique dédié.

Suivi de l'action

- Emargements
- Bilan

Passerelles et débouchés

Non concerné

- Connaître les enjeux et le cadre réglementaire.
- Appliquer la méthodologie d'identification et d'analyse des risques.
- Evaluer les risques et proposer des plans de prévention et des plans d'amélioration.
- Proposer des mesures correctives
- Réaliser un document unique et le faire vivre

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

www.mfr-libournais.com

05 57 69 51 58
mfr.libournais@mfr.asso.fr

Alternance : Non Concerné
Dates : A définir

MFR du Libournais
2, Tour Blanche 33230 LES EGLISOTTES

